

Orange très satisfait de l'accord d'itinérance 3G avec Free Mobile

France Telecom-Orange se dit très satisfait de l'accord d'itinérance signé avec **Free Mobile** sur la 3G. « *Nous allons déjà gagner plus de 1 milliard d'euros en deux ans, c'est au-delà de nos espérances* », déclare **Pierre Louette**, directeur général adjoint de l'opérateur historique, dans une interview donnée aux [Echos](#). Ce qui laisse supposer qu'Orange a facturé plus de 500 millions d'euros à Free Mobile sur sa première année d'activité.

Rappelons que l'accord, [signé en mars 2011](#), permet à Free de s'appuyer sur le réseau mobile d'Orange pour déployer son offre sur l'ensemble de la France afin de pallier l'absence de sa propre couverture. Aux dernières nouvelles, le réseau de Free Mobile couvrait [37% de la population](#). Selon les termes de sa licence, Free Mobile devra avoir couvert 75% de la population d'ici 2015.

Une aubaine pour Orange

Si les détails de l'accord ne sont pas connus, les dirigeants d'Iliad avaient visiblement sous-estimé les futurs volumes consommés par les utilisateurs (ou la progression de leur nombre) puisqu'ils pensaient étendre la portée de ce forfait à un milliard sur six ans initialement, avant d'être rapportée à trois ans en cours de route. Selon Pierre Louette, ce délai se réduit désormais à deux ans, donc.

Une aubaine pour Orange puisque « *ce revenu finance presque à lui seul l'investissement annuel dans notre réseau mobile en France* ». Une constatation qui incite Orange à inviter ses concurrents à mettre les ressources en commun pour économiser les dépenses. « *Nous avons le meilleur réseau du pays, c'est vertueux pour tout le monde de partager avec nous* », justifie le dirigeant de France Télécom.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr - Dix questions sur Orange-France Télécom](#)